



ECOLE DE SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE DE GUADELOUPE

Reconnue officiellement par la **Fondation Caycedo**

Mmes Anne-Marie PANSIOT-VILLON et Marie-José POPOTTE Directrices

N° NDA enregistrée sous le numéro **01973148997** auprès du préfet de région de Guadeloupe

## BULLETIN D'INSCRIPTION POUR PARTICULIER

A renvoyer par mail : [amariepv@gmail.com](mailto:amariepv@gmail.com)

### Formation

Intitulé : .....

SophrologieCaycedienne.....  
.....

Dates :.....

Lieu : ...immeuble BETHA VIII rue de la Céramique ZA Petit Pérou 97139 les Abymes

### Participant

Nom : .....

Prénom :.....

Activité professionnelle :

.....

E-mail :

.....

Téléphone :

.....

Adresse :.....  
.....

**Personne en situation de handicap/bénéficiaire RQTH\*** - Avez-vous des besoins spécifiques ? OUI - NON (Veuillez entourer la réponse)

Si oui, n'hésitez pas à prendre contact avec notre Centre qui trouvera la meilleure solution d'adaptation.

**Coût de la formation :** .....4000..... **€ nets de TVA**

Toute inscription à une de nos formations est soumise aux conditions générales ci-jointes.

\* Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé.



ECOLE DE SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE DE GUADELOUPE

Reconnue officiellement par la **Fondation Caycedo**

Mmes Anne-Marie PANSIOT-VILLON et Marie-José POPOTTE Directrices

N° NDA enregistrée sous le numéro **01973148997** auprès du préfet de région de Guadeloupe

## CONDITIONS GÉNÉRALES PARTICULIERS

### Modalités d'inscription

- Adressez-nous la demande d'inscription par e-mail
- Dès réception de votre inscription, nous vous adressons, par mail, un contrat de formation dont un exemplaire dûment signé doit nous être retourné par courrier accompagné d'un chèque d'acompte de 30 % du montant total de la formation. Le règlement de l'acompte peut se faire également par virement bancaire. Dans ce cas, un exemplaire du contrat est à nous retourner par mail en nous confirmant le virement.
- Votre inscription est validée à réception de votre contrat signé et du chèque d'acompte ou à la réception du virement. Nous vous adressons une confirmation par e-mail comprenant tous les renseignements pratiques :
  - Lieu exact du déroulement de la formation avec plan d'accès ou lien de connexion si formation à distance
  - Les horaires de la formation
  - Un questionnaire à nous renvoyer
- A l'issue de la formation, une attestation de fin de formation et une facture vos sont remises.
- Prise en compte de la situation de handicap. Nous demandons à chaque participant de nous communiquer le ou les handicaps auxquels il se trouve confronté afin que le Centre de Sophrologie de Guadeloupe puisse lui trouver la meilleure solution d'adaptation et s'assurer de sa sécurité.

### Délai de rétractation

- A compter de la date de signature du contrat, vous avez un délai de 10 jours pour vous rétracter. Vous devez informer l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

### Conditions d'annulation

- Dans le cas d'un désistement moins de 15 jours avant le début de la formation, un montant équivalent à 30 % du coût de la formation reste acquis à l'organisme de formation. Toute annulation devra être confirmée par écrit (courrier ou mail). Si vous êtes empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation est résilié. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis.
- Le centre de Sophrologie de Guadeloupe se réserve le droit d'annuler la formation si le nombre de participants prévu est jugé pédagogiquement insuffisant. Dans ce cas, aucun dédommagement de quelque nature que ce soit ne pourra être demandé au Centre de Sophrologie de Guadeloupe. Il



ECOLE DE SOPHROLOGIE CAYCEDIENNE DE GUADELOUPE

Reconnue officiellement par la **Fondation Caycedo**

Mmes Anne-Marie PANSIOT-VILLON et Marie-José POPOTTE Directrices

N° NDA enregistrée sous le numéro **01973148997** auprès du préfet de région de Guadeloupe

sera alors procédé à la résorption anticipée du contrat et l'intégralité des sommes versées au Centre de Sophrologie de Guadeloupe au titre de l'acompte sera remboursée au participant.

## Règlement

- Les prix des formations pour les particuliers ne comprennent pas les frais de transports, d'hébergement et de restauration (les déjeuners sont libres mais ils sont pris le plus souvent en commun).
- Un acompte de 30 % du coût de la formation doit :
  - Etre réglé par chèque, à l'ordre du Centre de Sophrologie de Guadeloupe, et joint au contrat signé par le participant (ce chèque est encaissé au début de la formation)
  - Ou être effectué par virement bancaire. Dans ce cas, nous retourner, par mail, un exemplaire signé du contrat en nous confirmant le virement.
  - Le solde de la formation doit être réglé le jour de la formation.

## Protection des données personnelles

- Dans le cadre de l'exécution de nos activités de formation, nous recueillons certaines informations nécessaires à des fins de gestion de contrat de formation, d'édition de la feuille de présence et de gestion des relations commerciales. Ces informations seront conservées pendant trois ans à compter de la date de leur collecte.
- Conformément au Règlement général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/676), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant par mail à : [amaripev@orange.com](mailto:amaripev@orange.com)